

# LES TRADUCTEURS CHRÉTIENS DE LA BIBLE HEBRAÏQUE À LA RENCONTRE DU JUDAÏSME

Claire PLACIAL

Université Paris IV – Sorbonne, Paris, France

**Abstract:** Before being the Ancient Testament of Christians, the translated text was, is and will always remain the Hebrew Tanakh: thus, its translation has to be done in the context of interconfessional dialogue. The statute given to the Hebrew by the translators is in the middle of this ambiguous relationship with Judaism.

**Key-words:** Ancient Testament, sociological aspects, ethnological element, stylistical aspects.

Nous lisons pour la plupart d'entre nous les textes sacrés du judaïsme et du christianisme par le biais des traductions. La production de traductions en langue vernaculaire est de fait un enjeu considérable pour les différentes Églises. Ce n'est pas mon propos aujourd'hui d'examiner les différences qui, au sein des traductions successives de la Bible, résultent de l'orientation confessionnelle donnée par les traducteurs à leurs traductions. Puisqu'il s'agit d'étudier le dialogue culturel et interconfessionnel au sein de la traduction du langage religieux, je voudrais me pencher sur le rapport des traducteurs chrétiens de la Bible au judaïsme, tel qu'il apparaît dans les paratextes de différentes éditions françaises de la Bible. Les paratextes sont particulièrement intéressants, parce qu'ils sont le lieu où s'expriment le cas échéant les opinions du traducteur sur le texte à traduire et la façon de traduire. La Bible hébraïque –autrement dit, l'Ancien Testament- fait partie de deux traditions : la tradition juive et la tradition chrétienne. Ce que je voudrais étudier, c'est la façon dont traducteurs chrétiens abordent l'origine juive du texte, puisque de fait, c'est dans un contexte juif que le texte a été produit. J'examinerai successivement trois perspectives méthodologiques. Une perspective philologique d'abord, une perspective

sociologique ensuite, et enfin une perspective stylistique. Notons au préalable que ces trois perspectives, par la force des choses, nous donnent une vision diachronique de la question, puisque ces différents enjeux se concentrent respectivement à l'époque de la Contre-Réforme, au XIX<sup>e</sup> siècle, et finalement à l'époque contemporaine.

## 1. Aspects philologiques : choix du texte traduit

Les traductions françaises des Bibles intégrales comme les éditions séparées des différents livres bibliques ont été effectuées à partir de différents textes source. L'alternative se concentre en fait sur deux possibilités majeures : on traduit soit les originaux hébreux et grecs, soit la Vulgate latine. La nature véritablement originale des textes hébreux et grecs est bien entendu problématique, puisqu'on ne dispose que de copies. Quoi qu'il en soit, le choix de la version traduite est révélateur à bien des égards. Alors qu'au Moyen-Age c'est la Vulgate qui est lue, et, le cas échéant, traduite, le protestantisme émerge dans le contexte d'un humanisme qui redécouvre les textes hébreux et grecs, ainsi que les langues hébraïques et grecques. En schématisant, on peut dire que de l'émergence de la Réforme au début du XX<sup>e</sup> siècle, les traducteurs protestants utilisent les textes hébreux et grecs, tandis que les traducteurs catholiques se fondent sur la Vulgate. On peut se demander si cette différence dans le choix du texte source témoigne d'une différence dans le rapport qu'entretiennent alors protestants et catholiques au judaïsme.

Les paratextes de Bibles intégrales publiées au XVII<sup>e</sup> siècle semblent de fait rendre compte d'une différence à ce sujet. Voilà comment le choix du texte latin de la Vulgate est justifié une édition de 1748 de la Bible catholique de Louvain<sup>1</sup> dans une préface intitulée « *brief moyen de discerner les Bibles Orthodoxes, d'avec celles que l'Église ne reçoit* » :

---

<sup>1</sup> *La Saincte Bible. Contenant le Vieil & Nouveau Testament. Traduite en François selon la vulgaire Édition Latine, & version des Docteurs de Louvain. Revue de nouveau, & plus exactement corrigées, outre les précédentes impressions. Avec un brief moyen de discerner les Bibles Orthodoxes, d'avec celles que l'Église ne reçoit.* À Rouen, Chez David du Petit Val, Imprimeur ord. du Roy, devant la grand<sup>e</sup> porte du Palais, 1648. Avec approbation.

*Nous n'avons pas aussi eu autre resolution, sinon de conformer nostre version à la vulgaire latine que l'Église a receue de tous temps, car bien que l'Hebrieu, qui est maintenant de l'Ancien Testament, & le grec du nouveau, tel que nous l'avons, semble favoriser en quelques passages les heretiques. [...] Car pour l'ancien Testament il n'y a aucun qui ne sçache que depuis l'Ascension de nostre Seigneur, jusques au sixième siecle, que les Juifs ont grandement mutilé, tant la version Grecque des septantes que les originaux Hebrieux, & ce d'autant qu'ils se voyaient convaincus par les Chretiens, qui monstroient les plus évidentes & claires propheties du Messie. [...]*

Du côté protestant, on trouve en revanche ceci, dans la préface de la traduction de 1796 de David Martin<sup>2</sup> :

*La Synagogue n'eut plus de Prophetes depuis Malachie, & l'Écriture sainte fut laissée entre les mains d'hommes faillibles, sujets à se méprendre dans les copies qu'ils faisoient de l'Écriture, & à y laisser couler par inadvertance, ou par l'éblouissement ici d'un préjugé, & là d'un autre, de petits changements, qui se multipliant avec le temps sous la plume des Copistes, auroient pû beaucoup gâter ces Ecrits sacrez. Mais Dieu y pourvut encore d'une autre maniere. Il inspira dans l'esprit des Juifs de ces derniers temps où ils n'avoient plus de Prophètes, un si grand respect pour les Livres saints, qu'ils n'auroient osé, pour rien au monde, ni se relâcher un moment en les transcrivant, ni en changer une seule lettre. [...] Quoi qu'il en soit, dis-je, du temps de cette fameuse Massore, il paroît par là, aussi bien que par diverses autres preuves qu'il seroit aisé d'en produire, jusqu'à quelle exactitude les Juifs ont porté leur vénération pour les Livres de leur Prophètes, afin d'en prévenir jusqu'à la moindre altération. [...] Bien loin donc de soupçonner de ce crime les Juifs qui avoient vécu avant le temps de*

---

<sup>2</sup> *La Sainte Bible, qui contient le Vieux et le Nouveau Testament, expliquée par des Notes de Théologie & de Critique sur la Version ordinaire des Églises Réformées, revues sur les Originaux, & retouchée dans le langage : Avec des Préfaces particulières sur chacun des Livres de l'Écriture sainte, & deux Préfaces générales sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament.* Par David Martin, Pasteur de l'Église Wallonne d'Utrecht. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, Pierre Mortier, Pierre Brunel, Libraires. 1707.

*Jesus-Christ & des Apostres, nous leur devons des louanges de l'exactitude & de la fidélité avec laquelle ils ont conservé les Livres Divins.*

L'opposition de ces deux préfaces est manifeste ; ces positions contrastées sont de plus, me semble-t-il, emblématiques des positions des traducteurs catholiques et protestants. Doit-on en déduire que les traducteurs protestants avaient à l'égard des Juifs une position plus bienveillante, une estime que n'avaient pas les traducteurs catholiques ? De fait, les traducteurs protestants avaient avec les érudits Juifs un contact que les catholiques n'avaient pas, pour la simple raison qu'ils utilisaient des originaux en langues hébraïque, et que du moins dans les premiers temps de la Réforme, cela nécessitait un contact avec les éditeurs du texte, souvent Juifs. De nombreuses Bibles hébraïques de fort bonne qualité étaient alors éditées notamment à Venise. Mais au-delà, le contraste des positions catholiques et protestantes est peut-être dû avant tout à leur opposition mutuelle. C'est-à-dire que les réformateurs se fondaient sur les langues originales certes pour retourner aux sources du christianisme, mais avant tout pour se démarquer de l'église catholique. En retour, cette dernière a, lors du concile de Trente, proclamé en 1546 la nature « authentique » de la Vulgate. L'argument selon lequel les originaux hébraïques auraient été altérés depuis l'avènement du Christianisme est certes philologiquement recevable, puisque la massore a effectivement fixé le texte hébreu entre les 4<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> siècles de l'ère chrétienne ; mais sous la plume du préfacier de la Bible de Louvain, il semble que cet argument soit d'abord utilisé pour damer le pion aux « hérétiques », c'est-à-dire aux protestants. Cette attitude contrastée des catholiques et des protestants semble donc s'articuler également autour des problématiques propres à l'émergence de la Réforme.

Il faut par ailleurs noter que ces oppositions qui se dessinent aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont à l'origine d'une opposition à peu près totale dans le choix du texte source. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les traducteurs catholiques traduisent en effet la Vulgate, puisque cette version depuis le concile de Trente est considérée version authentique. La Vulgate acquiert ainsi le statut d'original second ; les Bibles catholiques françaises étant ainsi des doubles traductions, dans la mesure

où elles se fondent sur un texte source qui est lui aussi chrétien, puisqu'il s'agit de la traduction de saint Jérôme, commandée à lui par le pape.

La répartition confessionnelle des traductions protestantes depuis l'hébreu et le grec, et catholiques depuis la Vulgate, tend à se brouiller au XX<sup>e</sup> siècle. Les Bibles intégrales sont désormais dans leur majorité traduites depuis l'hébreu et le grec, quelle que soit leur orientation confessionnelle. Le choix des sources des traductions partielles de la Bible est quant à lui davantage déterminé par la connaissance linguistique des traducteurs. Bon nombre de traducteurs du *Cantique*, - Paul Claudel, par exemple-, travaillent sur le latin de la Vulgate, à défaut peut-être de connaître l'hébreu. La question de l'origine juive du texte se pose alors d'une autre manière.

## **2. Aspects sociologiques : le judaïsme comme facteur ethnologique d'explication du texte**

Quelques mots sur un phénomène que j'étudierai cette fois plus spécifiquement chez les traducteurs du *Cantique des cantiques*. Ce livre a la particularité de n'être ni législatif (pas de prescriptions), ni historique (on n'y conte pas directement l'histoire du peuple d'Israël), ni théologique. Le nom de Dieu n'y figure pas en toutes lettres. Si l'on lisait le *Cantique* en dehors de toute perspective religieuse, on pourrait n'y voir qu'un chant, ou recueil de chants amoureux, que s'adressent mutuellement un homme et une femme. Cette particularité du texte a conduit bon nombre de traducteurs à s'interroger, d'une part, sur la place de ce texte dans le canon biblique, et d'autre part, sur les conditions d'émergence d'un tel texte dans l'Orient ancien.

C'est partant de là que je voudrais souligner ce que j'appelle le recours au judaïsme comme facteur ethnologique d'explication du texte, mouvement est particulièrement important à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, on commence à s'intéresser aux textes bibliques de façon philologique et critique : on les considère comme des témoignages littéraires des moeurs de l'Orient ancien, et l'on cherche à découvrir à travers la Bible le passé des peuples orientaux. Chez Alphonse Darnault, auteur en 1849 d'une traduction du *Cantique*, on lit ainsi les mots suivants :

*L'ethnologie démontre que tous les peuples du globe sont issus de trois races postdiluvien-nes, savoir : la race sémitique ou araméenne ; la race chamitique ; la race japétique ou indo-germanique. (...) aux Japétides appartient la préparation de l'avenir jusqu'au jour de la fusion des trois races dans la période d'harmonie<sup>3</sup> [...] Les phréno- logistes ont remarqué que le sens du merveilleux qui domine l'organisation morale chez les peuples d'extraction sémitique, les Hébreux, les Arabes..., prédisposait à la vision principalement sous l'influence de l'action magnétique<sup>4</sup>.*

Ce recours à l'ethnologie, à la phréno- logie, pour expliquer les textes bibliques, est en lien, et j'en viens maintenant au cœur de mon propos, à un rapport au Judaïsme marqué par une lecture ethnologique, qui n'est pas dénuée de déterminisme. Sans aller jusqu'à la catégorisation à l'extrême proposée par Darnault, d'autres traducteurs font preuve d'une lecture similaire. Le traducteur Charles Fretin expose ainsi dans la préface à sa traduction du *Cantique* de 1855 les mots suivants :

*[à propos du paysage de la Judée] Quoi de surprenant, si ces chau- des contrées ne gardent pas la froide réserve des nôtres ? Si, dès qu'elle voit son amant, la femme s'élance à son cou [...] Mais ce qu'on attaque chez notre poète, c'est moins le fond que la forme ; ce qu'on lui reproche, ce sont des comparaisons burlesques, des répétitions monotones, le vague enfin et l'incohérence des idées. [...] Passons aux comparaisons. Elles sont burlesques, dit-on. En quoi ? Le poète les prend dans la nature, autour de lui. Il est vrai que cette façon de parler ne ressemble guères à la nôtre : elle est vive, colorée, toute en images. Que voulez-vous ? Enfant de l'Orient, il s'exprime à la manière de l'Orient. [...] Oubliez, s'il se peut, nos habitudes et nos mœurs, laissez-*

---

<sup>3</sup> Dans *Le Cantique des cantiques de Salomon*, traduit littéralement de l'hébreu, et précédé de Considérations sur la poésie biblique, Alphonse Darnault, Nantes, imprimerie L. Guéraud, 1849.

<sup>4</sup> *Ibid.*

*là nos populations actives et industrielles, et transportez-vous, par la pensée, au milieu d'un peuple de pasteurs*<sup>5</sup>.

On pourrait citer bien d'autres exemples de traducteur procédant de la même manière ; nombreuses sont notamment les justifications des comparaisons ressenties comme étranges par le lecteur du XIX<sup>e</sup> siècle, par une description des « moeurs des anciens Hébreux ». Cette expression « les anciens Hébreux » tend chez les traducteurs à se superposer à celle de « les Juifs ». On note d'ailleurs une tendance à parler des Juifs au passé, dans des expressions comme « les Juifs avaient coutume de célébrer les mariages pendant sept jours », comme s'il n'existant plus de Juifs. Il me semble plutôt que dans l'esprit des traducteurs, cette expression faisait référence, avec une forme de naïveté peut-être, aux anciens Hébreux, excluant leurs contemporains Juifs.

### 3. Aspects stylistiques : réaffirmation de l'origine juive du texte

J'en viens maintenant à mon troisième point, intitulé « aspects stylistiques : réaffirmation de l'origine juive du texte », sans transition, et après un considérable saut dans le temps puisque je souhaite avant tout m'intéresser aux théories qui ont émergé ces trente dernières années autour d'Henri Meschonnic. Sa première traduction biblique comprenait du reste une traduction du *Cantique des cantiques* : il s'agit des *cinq rouleaux*, parus en 1973 chez Gallimard, dans la collection blanche. Je précise que les cinq rouleaux sont l'ensemble de livres dont le *Cantique* dans la bible hébraïque : il comprend donc le *Cantique*, *Esther*, *Ruth*, les *Lamentations* et *L'Ecclesiaste*. Dans sa préface, Meschonnic explique la méthode stylistique qu'il a adoptée pour traduire les cinq rouleaux :

*J'ai voulu rendre, et je crois qu'on ne l'avait jamais tenté, les accents et les pauses dont la hiérarchie complexe fait la modulation du verset biblique, son rythme et parfois même son sens. Le rythme est le sens profond d'un texte. La diction, notée en hébreu par un système d'accents, c'est ce que j'ai voulu recréer, par des blancs (dans une hiérarchie non arbitraire), recréer les silences du texte, rythme de page*

---

<sup>5</sup> Dans *Le Cantique des cantiques*, traduction libre en vers, avec le latin en regard. Charles Fretin, Nogent, Raveau, libraire-éditeur, 1855.

*qui n'est pas les « subdivisions prismatiques de l'Idée », selon la préface à *Un coup de dé n'abolira jamais le hasard, bien que ce soit aussi une « distance copiée », mais plutôt ce que Gerard Manley Hopkins appelle « le mouvement de la parole dans l'écriture ».* Ainsi sont pris avant tout, sinon totalement, les textes bibliques comme textes, moments d'une écriture, sans ignorer l'accumulation des sens qui s'y trouve incorporée.<sup>6</sup> [...]*

Henri Meschonnic accorde une extrême importance aux accents hébreux. Ces accents, les *te'amim* – un mot hébreu qui signifie goût, saveur –, ont une fonction syntaxique, rythmique et mélodique, puisque c'est à partir de ce système d'accents conjonctifs et disjonctifs que s'effectue à la synagogue la lecture psalmodiée du texte. Cette revalorisation des *te'amim* a une valeur philologique ; mais au-delà, elle fait partie pour Meschonnic d'une démarche de re-judaïsation du texte. Pour Henri Meschonnic en effet, la plupart des traductions des textes bibliques antérieures se caractérisaient par une stylistique travestie. Il l'énonce ainsi dans sa préface aux *Cinq Rouleaux* :

*Il faut que ce soit une écriture, non une reproduction. Traduire des textes bibliques signifie inclure au langage poétique moderne ce langage de la Bible que des siècles de rationalisme, en français, avaient travesti. Des faibles nous avaient fait prendre leurs limites pour les limites du français. Adapter, ici, c'est évangéliser. Une linguistique behaviouriste s'est faite missionnaire. Du sens compris comme la réponse d'un récepteur, choix d'un public, sont parties des traductions en anglais moderne et des versions tournées vers les peuples sous-développés. L'efficacité a sacrifié toute distance du texte, pour convertir : linguistique et idéologie mêlées<sup>7</sup>.*

Meschonnic, près de trente ans plus tard, précise en quoi la définition d'une stylistique spécifique adaptée à la traduction des *te'amim* participe de la rejudéisation du texte :

---

<sup>6</sup> Dans *Les cinq rouleaux*, Henri Meschonnic, Paris, NRF Gallimard, 1970.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 11.

*Cette rythmique, à travers tous les textes de la Bible, neutralise donc l'opposition occidentale entre la « prose » et la « poésie » identifiée au vers. Pas de vers, pas de métrique dans la Bible. Mais le règne du rythme. C'est pourquoi le primat du rythme dans cette traduction mène à défranciser, déchristianiser, déshelléniser la traduction. Pour qu'elle soit un décentrement, non une annexion, qui est l'aspect langage du mythe judéo-chrétien. Pour qu'elle soit un rapport, non un transport<sup>8</sup>.*

Chez Meschonnic, il y a donc, à travers la traduction, possibilité de rendre le texte biblique à ses origines premières, à ses origines juives. Les traductions antérieures des textes bibliques, rédigées dans un français syntaxiquement standard, c'est-à-dire respectant ce que les traducteurs percevaient comme étant le « génie de la langue française », sont pour Meschonnic emblématiques d'une forme de christianisation des textes de la Bible hébraïque. Cette christianisation est une hellénisation, dans le sens où elle est une rationalisation. Selon Meschonnic, cette tendance n'est pas à proprement parler confessionnelle, et c'est là un point particulièrement intéressant. En effet, les premiers traducteurs juifs de la Bible (Cahen<sup>9</sup> en 1848 ; Zadoc Kahn<sup>10</sup> et les autres traducteurs du Rabbinat dont la Bible commence à être publiée en 1899), ces traducteurs donc sont eux aussi touchés par cette hellénisation de la langue. Ils traduisent pour un public juif non hébreüsant, relativement bien assimilé à la société française<sup>11</sup> ; leurs

---

<sup>8</sup> Dans *Poétique du traduire*, Henri Meschonnic, Lagrasse, Verdier, 1999, p. 429.

<sup>9</sup> *La Bible, traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard, accompagné des points-voyelles et des accents toniques, avec des notes philologiques, géographiques et littéraires, et les principales variantes de la version des Septante et du texte samaritain*. Les hagiographes, tome quatrième : les cinq meguiloth, Paris, Treuttel et Würtz, libraires, 1848.

<sup>10</sup> *La Bible*, traduite du texte original par les membres du rabbinat français sous la direction de M. Zadoc Kahn, grand Rabbin. Deux tomes, Paris, librairie Durlacher, Léon Kahn, 1930-1931.

<sup>11</sup> En témoigne la préface de 1899 de la Bible du rabbinat, où on lit ceci : « Toutefois, moins bien partagés que les fidèles des autres cultes ou que nos coreligionnaires des contrées voisines, nous n'avions pas à notre disposition une Bible française vraiment populaire, d'un format commode, d'un prix modique, agréable à lire et dépouillée de tout appareil scientifique. La présente publication a pour objet de combler cette lacune. Elle est due à un concert amical des membres du rabbinat français, heureux de s'associer à un travail qu'ils considéraient à juste ».

traductions sont stylistiquement très proches des traductions protestantes –les Bibles catholiques quant à elles tendent à insérer dans le texte un appareil visant à guider la lecture, qui est absent des Bibles juives et protestantes. Ce que montre Meschonnic, c'est qu'en matière de traduction, il ne suffit pas d'être juif pour faire une traduction juive, ou du moins pour montrer la judéité du texte. Ce n'est pas tant l'appartenance religieuse du traducteur qui importe, mais le rapport qu'il a à la langue et à la parole –et de fait, la tradition juive et la traduction chrétienne ne s'accordent pas totalement sur ce point : on pourrait, en schématisant, dire que la tradition juive valorise le discours, là où la tradition chrétienne privilégie le message.

### **Bibliographie :**

*La Saincte Bible. Contenant le Vieil & Nouveau Testament. Traduite en François selon la vulgaire Édition Latine, & version des Docteurs de Louvain. Revues de nouveau, & plus exactement corrigées, outre les precedentes impressions. Avec un brief moyen de discerner les Bibles Orthodoxes, d'avec celles que l'Église ne reçoit.* A Rouen, Chez David du Petit Val, Imprimeur ord. du Roy, devant la grand' porte du Palais. 1648. Avec approbation

Cahen, Samuel (trad.) : *La Bible, traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard, accompagné des points-voyelles et des accents toniques, avec des notes philologiques, géographiques et littéraires, et les principales variantes de la version des Septante et du texte samaritain.* Les hagiographes, tome quatrième : les cinq megiloth, Paris, Treuttel et Würtz, libraires, 1848

Darnault, Alphonse : *Le Cantique des cantiques de Salomon*, traduit littéralement de l'hébreu, et précédé de Considérations sur la poésie biblique, Nantes, imprimerie L. Guéraud, 1849

Fretin, Charles : *Le Cantique des cantiques*, traduction libre en vers, avec le latin en regard. Charles Fretin, Nogent, Raveau, libraire-éditeur, 1855

Kahn, Zadoc (dir.) : *La Bible*, traduite du texte original par les membres du rabbinat français sous la direction de M. Zadoc Kahn, grand Rabbin. Deux tomes. Paris, librairie Durlacher, Léon Kahn, 1930-1931

Martin, David (trad.) : *La Sainte Bible, qui contient le Vieux et le*

*Nouveau Testament, expliquez par des Notes de Théologie & de Critique sur la Version ordinaire des Églises Réformées, revues sur les Originaux, & retouchée dans le langage : Avec des Préfaces particulières sur chacun des Livres de l'Écriture sainte, & deux Préfaces générales sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament.* Par David Martin, Pasteur de l'Église Wallonne d'Utrecht. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, Pierre Mortier, Pierre Brunel, Libraires. 1707

Meschonnic, Henri : *Les cinq rouleaux*, Paris, NRF Gallimard, 1970

Meschonnic, Henri : *Poétique du traduire*, Henri Meschonnic, Lagrasse, Verdier, 1999